

La MRC d'Antoine-Labelle fait le point en cette période de pandémie de la COVID-19

Mont-Laurier, le 27 mars 2020 – **La MRC d'Antoine-Labelle fait le point en cette période de pandémie de la COVID-19. L'organisation adopte des mesures d'allègement fiscal pour faciliter les services aux citoyens et poursuit ses activités et ses dossiers.**

Mesures d'allègement fiscal pour les citoyens

Compte tenu de la fermeture physique des bureaux de la MRC d'Antoine-Labelle, celle-ci se devait d'adopter des mesures visant à accommoder les citoyens en cette période de crise pour les éléments dont elle dispose la capacité légale d'intervenir.

Ainsi, la MRCAL suspend les frais de paiement de constats express sur le Web quant à la Cour municipale. Les contrevenants peuvent alors utiliser le service en ligne pour payer leurs constats sans les frais supplémentaires de 7,50 \$.

De plus, la MRCAL reporte les échéances de paiement de taxes en territoires non organisés. Ainsi, le premier paiement sans intérêts est repoussé au 1^{er} juin, alors que le deuxième paiement est repoussé au 1^{er} septembre. En ce qui concerne les baux de villégiatures et les érablières en territoire public intramunicipal (TPI) et le parc linéaire, les échéances sont également reportées jusqu'au 1^{er} juin 2020.

Suivant l'application du comité d'investissement commun de la MRC d'Antoine-Labelle de suspendre les remboursements de la majorité des prêts sans frais supplémentaires ni intérêts pour une période de trois mois, le conseil des maires a adopté une résolution en ce sens.

Sécurité des villégiateurs en territoire non organisé

En cette période de confinement, il est recommandé par la MRC d'Antoine-Labelle et par le gouvernement du Québec de ne pas aller s'isoler en territoire non organisé (TNO). Considérant le nombre croissant de personnes qui auront besoin d'un accès à des soins de santé dans les prochaines semaines, il est conseillé à la population de demeurer à leur résidence permanente où les services d'urgence peuvent se rendre et où les soins sont à proximité.

Les territoires non organisés sont desservis par les services d'urgence en milieux isolés (SUMI). Par contre, les équipes d'urgence sont en nombre limité et doivent, comme le recommande le gouvernement, limiter leur risque d'exposition au virus en cette période de pandémie. De plus, dans ce contexte, il est important de centraliser les ressources humaines et matérielles et d'éviter de les disperser sur le territoire. La collaboration de la population est primordiale afin d'assurer la sécurité de tous.

Rencontre des partenaires

En cette période de crise pour l'ensemble du Québec, donc du territoire, la MRC a réuni différents partenaires par conférence téléphonique, afin d'avoir un état de situation global et d'exposer les mesures mises en place dans les différents milieux. Étaient présents lors de cette rencontre des partenaires du milieu de la santé, de l'éducation, de la sécurité publique, du développement économique, du communautaire, en plus de représentants et élus municipaux, provinciaux et fédéraux. Cette rencontre permet également de cibler les priorités en période de crise qui seront bénéfiques et facilitatrices pour l'ensemble de la population.

Poursuite des activités

Bien que les regroupements ne soient pas autorisés, la MRC d'Antoine-Labelle a tenu, le 24 mars dernier, son conseil de la MRC par visioconférence. Cette rencontre permet alors la poursuite des certains dossiers dont notamment :

Phase 2 du projet d'aménagement d'un pôle touristique et communautaire sur le site de l'ancienne gare ferroviaire de Mont-Laurier

Dans la poursuite du plan d'aménagement de la gare de Mont-Laurier, la MRC d'Antoine-Labelle continue les travaux de la phase 2 du projet d'aménagement d'un pôle touristique et communautaire à la gare de Mont-Laurier. Lors du dernier conseil, la MRC a octroyé le contrat pour la réalisation des travaux à Gaétan Lacelle Excavation. Ces travaux prévoient la construction d'un lien cyclable et piétonnier qui relie le parc linéaire le P'tit Train du Nord au réseau municipal, l'aménagement d'un débarcadère pour véhicules et autobus, l'aménagement d'une placette de la gare avec mobilier urbain (support à vélo, bancs, abreuvoir, poubelles), la construction d'une enseigne architecturale, des travaux d'éclairage et des travaux d'aménagement paysager. La réalisation de ces travaux est prévue pour le mois de juin et sera d'une durée de six semaines. Pour le moment, cet échéancier demeure envisageable. Ces travaux ont pour but de mettre en valeur les lieux occupés par la Maison Lyse-Beauchamp, tout en dynamisant les installations.

Plan régional des milieux humides et hydriques

Lors du conseil des maires, la MRC a déposé un plan de travail afin de répondre aux attentes du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) suivant l'aide financière octroyée dans le cadre de la réalisation d'un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH). Au cours des prochains mois, une ressource sera dédiée à l'élaboration du PRMHH de la MRCAL. Le document de réflexion visera à intégrer la conservation des milieux humides et hydriques (MHH) à la planification de la MRC, en favorisant un aménagement durable et structurant du territoire. En concertation avec les acteurs du milieu, le plan élaborera une stratégie de mise en œuvre, un plan d'action et des mesures de suivi. La première présentation des résultats préliminaires est prévue pour l'automne.

Appel de projets dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts

Le service de gestion intégrée des ressources naturelles de la MRC lance un appel de projets dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2020-2021 – *Volet interventions ciblées* du 1^{er} avril au 11 mai prochain. Cet appel de projets vise l'aménagement forestier dans la région des Laurentides.

Les promoteurs intéressés à déposer un projet doivent soumettre une demande en consultant d'abord le guide du promoteur et en complétant le formulaire prévu à cet effet. L'information concernant cet appel de projets et les critères d'admissibilités sont disponibles au <https://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/programme-damenagement-durable-des-forets>.

Brancher Antoine-Labelle

Le projet Brancher Antoine-Labelle visant à doter le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle d'une connexion Internet haute vitesse continu. Les travaux de conception du réseau et de planification se poursuivent, tout comme les demandes de permis et les autorisations pour s'accrocher aux structures de soutènement. Lors du conseil de la MRCAL, une résolution a été adoptée afin de demander rapidement au gouvernement du Québec d'adopter à son tour un décret visant à accélérer la construction du réseau en adoptant des règles d'assouplissements quant à l'obtention des permis et des autorisations. Le conseil a fait valoir que la situation de crise actuelle démontre que l'accès à un réseau Internet haute vitesse fiable est d'autant plus essentiel.

Les employés de la MRC d'Antoine-Labelle demeurent à l'entière disposition des citoyens du territoire. Ces derniers peuvent communiquer avec les employés par courriel ou par téléphone en prenant soin de laisser un message vocal. La liste du personnel est disponible sur le site Web de l'organisation au lien suivant : <https://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/liste-du-personnel>.

– 30 –

Source : Billie Piché
Coordonnatrice aux communications
819-623-3485 poste 123
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca